

à qui de perpétuels services, le plus grand dévouement, un zèle sincère et ardent, et les plus admirables vertus, donnaient une influence légitime, le clergé, au milieu d'un tel peuple, lui imprimait ces principes religieux et moraux qu'il a conservés jusqu'à nos jours. Telle était notre société après la cession ; et certes c'était bien ce qu'il fallait à une colonie naissante et agricole.

Aussi était-elle florissante alors, et aux progrès du défrichement se joignaient déjà les douceurs de la vie domestique. Ce n'était pas une opulence factice et mensongère comme celle qui bien souvent aujourd'hui donne à une population une apparence de prospérité, quand elle touche à l'état de banqueroute et de ruine, mais l'abondance régnait dans nos campagnes, et avec elle le bonheur et le contentement.

Dans leurs rapports avec la population étrangère qui vint s'établir sur les bords du St. Laurent et surtout dans les villes, nos ancêtres conservaient l'influence que leur donnait la possession des richesses territoriales, et encore celle de la supériorité intellectuelle et ils exerçaient cette influence quoiqu'elle ne provint pas du pouvoir et que souvent elle lui résistât. Nos compatriotes d'origine anglaise composés entièrement d'abord de négociants et d'artisans, venus eux-mêmes d'un pays aristocratique dans un temps où la noblesse conservait encore tous ses priviléges et son éclat, devraient naturellement admettre la supériorité de ceux qui avaient la propriété et le domaine du sol. A ces avantages, les Canadiens joignaient de belles manières, des mœurs polies et le prestige qui s'attachait encore aux armes et à la gloire françaises, malgré ses pertes immenses dans les quatre parties du monde ; tout cela faisait que, malgré notre récente défaite et le peu de part que nous prîmes dans l'administration de la colonie dans les premières années de la possession anglaise, notre société cependant avait le ton et la supériorité. Villes et campagnes conservaient et leur allure et leurs manières d'être comme avant la cession. La France était encore si près de nous ; les relations, les souvenirs si récents ; et à nos portes grondait déjà l'orage qui, en levant à la Grande-Bretagne le plus beau fleuron de sa couronne, les Etats-Unis d'Amérique, devait assister pour de longues années la nationalité française au Canada, lui donner de la puissance, de l'accroissement et de la force.

Avant l'insurrection des Provinces-Unies, pendant le règne militaire, il y avait bien eu une lutte entre les parties hétérogènes de la population et déjà se faisait sentir cette tendance d'environnement qu'ont les gouvernants sur les gouvernés. L'exercice du pouvoir entre les mains du gouverneur était bien souvent despotaïque et arbitraire, et comme pendant toutes les époques de transition, il y eut des jours de malaise et d'instabilité. La loi n'eut pas d'empire et ressembla plutôt à ces monarques à qui il ne reste plus que le nom de roi, sans en avoir l'autorité ou les prérogatives. La justice fut méconnue et indignement méprisée. Mais aux premiers mouvements d'insurrection chez nos voisins, l'Angleterre comprit tout ce qu'elle pouvait attendre de la population française du Canada, si elle la gagnait d'abord par un gouvernement libéral et éclairé ; aussi suspendit-on bien vite le système d'exclusivisme qui avait distingué jusque là l'administration coloniale et s'empressa-t-on d'effacer jusqu'aux souvenirs de ce régime militaire qui avait pesé si lourdement sur les habitans du pays.

Il était temps, disait alors le premier ministre anglais lord North, d'arracher ce pays à l'anar-

chie où il était plongé depuis la cession. Les nunges amassés sur l'horizon politique américain éclatèrent, et l'orage dura assez longtemps pour faire oublier à tous les sujets et leurs combats et leurs haines, et surtout pour effacer les soupçons qu'on pouvait avoir sur la fidélité des nouveaux sujets. Notre vicille noblesse fut fidèle aux principes d'honneur que son serment d'allégeance lui dictait et à sa réputation de vaillance ; elle vola à la frontière pour la protection du territoire, conduisant sous ses ordres les habitans de la colonie et tous ensemble, chefs et soldats, ne démentirent pas la bravoure des enfants de la France.

Nous le demandons, que serait devenue la prématrice anglaise au Canada en 1776, si la population française eut refusé de se porter sur les frontières ou bien eut prêté main-forte aux insurgés, alors que toutes les forces de l'armée anglaise au pays se componaient du 7me et du 26me régiments de ligne ? et cependant dans ces temps de mensonges et de fausseté, on a osé faire de sanglants reproches aux Canadiens-français, de leur manque de loyauté et de fidélité quand, quelques années seulement après la cession du pays, ils refusaient les ouvertures que leur faisaient non seulement les Américains, mais aussi la France elle-même par le canal du comte d'ESTAING et du marquis de LAFAYETTE. Quand la paix fut conclue avec les Etats-Unis, on conçoit que les Canadien qui s'étaient si bien conduits durant la guerre prirent une part plus importante dans les conseils de la province, et élevèrent par là même leur position sociale et domestique. L'émigration était lente ; aussi dans les villes, à Québec comme à Montréal, à part quelques officiers publics et quelques négociants importés tout frais d'Angleterre, les cercles étaient par leur esprit et leurs manières et leurs mœurs presque exclusivement français. Tout ce qui voulait être de bonne compagnie et de bon goût devait suivre naturellement les mœurs et le ton de la société française, et surtout de la noblesse qui, pour avoir été placée depuis la cession sur un pied d'égalité avec le reste des sujets du Canada, n'en conservait pas moins alors le prestige et l'éclat attaché à de beaux noms et à d'illustres familles.

Surtout dans Québec, la capitale, aux cercles que tenaient autrefois les intendants succéda l'espèce de cour Britannique des gouverneurs anglais. Cependant fuissez-vous transportés de suite à ces temps passés, dans les grands salons de réception du CHATEAU ST. LOTIS, votre cœur battrait d'orgueil et de bonheur, en entendant prononcer les noms des hôtes de la cour du vice-roi. Il y avait là prédominance des mœurs, de l'esprit et des manières français, et l'on se plaisait à étudier et à imiter cette exquise politesse et cette bonne cordialité de nos pères qui fait encore aujourd'hui l'admiration des nations civilisées. Il y avait plus ; il y avait là une nationalité dignement représentée par MM. de Longueuil, de Lotbinière, de Rourville, de Boucherville, de LaCorne, de Labruère, de St. Ours, de Montigny, d'Eschambault, de la Magdeleine, de Montesson, de Rigouville, de Salaberry, de Tonnancour, de Florimont, Duchesnay, de Lannaudière, de Gaspé, de Benojet, de St. Georges, de Léry, de Salles Latrière, de Chambly, de Verchères, de St. Luc, de Bonne, Taschereau, de Tascher, d'Artigny, et cent autres noms semblables. Et quelle considération et quel intérêt ces hommes-là qui venaient de se distinguer dans les guerres, et qui en mainte occasion, une poignée d'entr'eux, comme des héros de l'antiquité, avaient opposé une

barrière si formidable aux envahissements des Américains ; quelle considération et quel intérêt ne devaient-ils pas acquérir pour eux-mêmes et pour leurs compatriotes ? N'étaient-ils pas bien capables de donner du relief, de l'éclat, de l'importance à un peuple, surtout dans un temps où l'art militaire était si fort en honneur, où la guerre était le soin le plus utile de tout gouvernement, sa première pensée, sa condition d'existence.

Qu'on ne se trompe pas sur l'influence de notre ancienne noblesse sur les destinées de notre pays ; elle fut plus grande qu'on ne la considère généralement. Ceux qui la comptaient, la plupart instruits en France, joignaient une haute éducation à de grandes vertus. C'étaient des âmes fortement trempées, brisées à toutes les misères, accoutumées à toutes les privations qu'ils rencontraient et qu'ils enduraient dans les guerres continuelles avec les Sauvages, et avec les Provinces de la Nouvelle-Angleterre. Leurs ancêtres et eux-mêmes avaient quitté la France la plupart dans les beaux jours du siècle de Louis XIV, et ils échangeaient la vie douce et calme du sol natal et la brillante société française si polie, si parfaitement organisée contre une vie dure et remplie de fatigues, un hiver long et rigoureux et les mille dangers qui les entouraient dans les forêts immenses du Canada. Que de beaux faits de notre histoire, que de traits d'héroïsme et de courage sont restés dans l'oubli ! Et ne devons-nous pas être fiers d'être les fils de ces intrépides Canadiens qui, tandis que ce vaste continent était encore presque entièrement inconnu, le parcourraient dans toutes les directions et dans toute l'étendue de l'Amérique du Nord, tout en portant à des milliers de peuplades sauvages les bienfaits de la civilisation et les lumières de l'évangile, leur apprenaient en même temps à connaître et à respecter avant tous les autres le nom français ?

La nationalité, selon nous, n'est pas seulement dans l'originalité des mœurs et des manières, dans la langue, dans la religion ; elle est encore beaucoup dans la chronique d'un peuple, dans ses légendes, dans ses traditions, dans ses souvenirs ; elle est aussi dans tout ce qui le distingue. Elle est illustrée, elle est perpétuée, elle grandit par ses hommes d'élite ; la gloire qu'ils acquièrent, les mérites qu'ils possèdent rejoignent sur la patrie. C'est sa gloire ; c'est son orgueil. Ainsi la nationalité anglaise est autant dans les immortelles œuvres de Shakespeare que dans les glorieux faits d'armes de Nelson, et celle de la France dans les chefs-d'œuvre de Corneille et de Racine comme dans les victoires de Henri IV, de Louis XIV et de Napoléon. Et pour nous, Canadiens-français, quels plus beaux titres de gloire avons-nous que nos souvenirs populaires et parmi ceux-là en est-il d'aussi glorieux que ceux qui se rattachent à nos seigneurs et à leurs éclatants services ?

Avec les années cette vie guerrière et chevaleresque de nos pères changea et devint plus calme, et on commença à goûter les douceurs de la vie civile et domestique. La population augmentait avec le défrichement et les progrès de la colonie, et les guerres avec les Sauvages devenant chaque jour plus rares, à mesure qu'ils reculaient devant la civilisation ; les Seigneurs qui d'abord pour la plupart résidaient dans les villes de Québec et de Montréal, s'établirent sur leurs terres et s'adonnèrent à l'agriculture et formèrent autour d'eux un noyau de société. Près du domaine seigneurial, bien souvent sur un terrain donné par le seigneur, une église s'élevait, et près de l'église le médecin, le notaire, le marchand établissaient sa